

UTL. Séminaire Ethnologie de la Provence

Chapitre 10. La sociabilité en Provence avant et après la Révolution française

Valérie Feschet

Ce texte est à lire avec la PowerPoint illustratif.

Plan

Introduction : Sociabilité et associationnisme

Préambule historique : Avant et après la Révolution française

Partie 1. Les confréries de pénitents

Bibliographie

Définition

Les chapelles

La couleur des robes

Une étude de cas : Les pénitents gris d'Aix-en-Provence

Admissions, obligations, scissions et révoltes internes

Partie 2. Les société franc-maçonnnes

Partie 3. Les cercles et les chambrettes

INTRODUCTION : SOCIABILITE ET ASSOCIATIONNISME

En Provence, les manifestations de cohésion sociale sont beaucoup moins importantes dans la sphère professionnelle que dans la vie politique, associative et ludique (du latin LUDUS, relatif au jeu...)... C'est-à-dire que les Provençaux travaillent volontiers seuls ou en famille, mais qu'ils aiment, par contre, se distraire en groupe ou se retrouver pour des œuvres de charité... Il existe bien sûr des confréries de métier ou des coopératives, notamment agricoles, mais la sociabilité provençale se caractérise aussi par une sociabilité de loisir et de piété, peut-être plus investie, éclatante, que la sociabilité de labeur (coopératives viticoles, oléicoles, fruitières...).

Cette sociabilité de « loisir », c'est aussi, comme vous allez le voir, une sociabilité d'entraide mutuelle et de solidarité à l'égard des plus pauvres ou des personnes isolées. C'est pour cette raison que je souhaite vous présenter tout particulièrement cette thématique.

Bien entendu, les Provençaux se groupaient parfois pour effectuer certains travaux, par exemple, dans le monde paysan : pour lutter contre les crues, pour entretenir les canaux d'irrigation ou pour utiliser des machines agricoles rares et sophistiquées mais leurs organisations professionnelles quotidiennes, familiales, restait très focalisée sur la famille...

Ces formes associatives permettent de voyager dans le temps puisque les confréries existaient dès le moyen-âge pour atteindre leur point culminant au XVIIIème siècle. Quant aux cercles et chambrettes, ils étaient caractéristiques de la sociabilité méridionale du XIXème

siècle... Ces structures n'ont pas disparus mais elles sont aujourd'hui extrêmement discrètes...

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il est nécessaire de revenir quelques instants sur la notion de sociabilité en elle-même...

Qu'est-ce que la sociabilité ?

Tout d'abord, voici une réflexion d'un savant protestant du XVIIIème siècle à propos des hommes, et des hommes en général, pas seulement des provençaux :

« L'homme est un être sociable. Plusieurs de ses principales facultés ont pour objet direct l'état de Société... » Charles Bonnet, 1770...

Tous les ethnologues vous le diront également : l'Homme est un être grégaire, (il vit en troupeau), il a horreur de la solitude... L'Homme met toute son intelligence au service de la sociabilité... Pour les sociologues, pour les ethnologues, pour les historiens, cet état de société qui caractérise le genre humain, se manifeste, en autre chose, par la création d'association....

Les enjeux de l'associationnisme :

D'un point de vue tout à fait général, quels sont les enjeux de l'associationnisme ? L'associationnisme, hier comme aujourd'hui, c'est un processus qui permet à l'individu d'être, non pas simplement l'homme de son groupe naturel, mais un homme situé au croisement de cercles sociaux divers... Il bénéficie ainsi de la possibilité de se choisir une « personnalité ». La famille, la paroisse, la commune, le métier et le groupe d'âge, sont l'encadrement minimal de tout individu....A cet encadrement minimal vient s'ajouter, ou ne vient pas s'ajouter, car ce n'est pas obligatoire, c'est un choix personnel...

- le parti politique,
- le club sportif,
- la société de bienfaisance,
- la société de chasse, de pêche,
- le club du 3ème âge,
- le club de billard,
- le club d'œnologie,
- la chambrette naguère,
- la confrérie de métier
- la confrérie de pénitents
- la loge franc-maçonne,
- et que sais-je encore ???

Les associations, qui prolifèrent en France et tout particulièrement dans la France méridionale, ne sont pas un phénomène récent... La tendance à l'associationnisme (dans ses différentes formes) des Provençaux est bien plus ancienne qu'on ne se l'imagine...

Les associations ne sont pas nées avec la loi 1901 qui, en France, fait référence pour toutes les associations à but non lucratif... Il faut remonter aux Moyen-âge, du moins pour les confréries de pénitents, si on souhaite en suivre la trace historique.

PREAMBULE HISTORIQUE :

Le régime du Directoire

A la fin du XVIIIème siècle, la Révolution française est venue bousculer l'Ancien Régime... La noblesse, le clergé, mais aussi les « petites gens » qui se sont vu dérangés dans leurs

habitudes... En effet, à l'issue de la Révolution française, le régime du Directoire a été vraiment très hostile à la religion catholique, notamment mais également aux associations et aux coutumes locales...

Le Directoire ? Il s'agit de la période de transition entre le gouvernement révolutionnaire et l'époque napoléonienne. C'est un pouvoir exécutif qui fut constitué par la Constitution de l'An III en août 1795...

Je récapitule les faits :

1789-1795 : Réunion des États Généraux; prise de la Bastille; abandon des privilèges; déclaration des droits de l'Homme; les biens du clergé sont déclarés nationaux; les départements sont créés; etc. La république se met en place... Tout cela est très bien mais il s'ensuit une certaine terreur et une certaine misère populaire...

1795-1799 : Installation du Directoire... C'est un régime très hostile à la religion mais également aux associations et aux coutumes locales qui ne correspondent pas aux idéaux révolutionnaires à savoir : Laïcité, Égalité, Uniformité... L'égalité des chances commence par l'égalité de la langue, etc. Il faut laminer les différences... Il faut unifier la France... Pendant toute une période, les associations ont donc été interdites... On supprime les patois...

1799-1804 : Le Consulat de Napoléon Bonaparte. Le régime consulaire qui a suivi le Régime du Directoire a été vécu comme un régime libérateur pour la masse des petites gens dont la République avait dérangé les habitudes séculaires...

Quelle furent les conséquences de la chute du Directoire sur la sociabilité méridionale ?

Tout d'abord, les confréries de pénitents réapparaissent alors qu'elles avaient été interdites...

A propos des confréries de Pénitents, en 1807, Portalis, conseiller à la Cour de cassation, avouera à Napoléon, avec étonnement, que : « Les hommes du Midi tiennent singulièrement à ces réunions religieuses... » Il s'étonne également dans sa lettre que les curés du Midi conçoivent favorablement ces associations religieuses prétextant que cela permet : « d'honorer les morts et de porter avec plus de décence leur cadavre à la sépulture... »

La franc-maçonnerie est officiellement autorisée. Je rappelle que sous le gouvernement révolutionnaire, l'immense majorité des loges était en sommeil...

Avec la chute du Directoire, elles peuvent répandre des idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité. En Provence, on profite largement de cette liberté...

Voici une description des loges maçonniques à Toulon, datant de cette époque :

« Au début du règne de Napoléon 1er, la franc-maçonnerie était pratiquée à Toulon avec un zèle difficile à dépeindre. On ne voyait que loges maçonniques. On entendait parler que de loges. Du plus grands au plus petits, fonctionnaires, négociants, artistes, professeurs, industriels, ouvriers, tous étaient maçons. Il y avait des banquets splendides et le dimanche des salves annonçaient des fêtes et des galas donnés dans quelques loges. »

Il faut savoir que toutes les loges n'étaient pas unanimes face à la révolution française... Avec la chute du Directoire, la franc-maçonnerie gagne d'autres milieux sociaux... Le processus de diffusion qui s'amorçait au temps de Louis XVI reprend son cours...

En ce qui concerne les chambrées et les cercles, ces associations se développèrent également de façon très importantes à l'issue de la Révolution française... Les sous-préfets considèrent d'un bon œil, d'ailleurs, ces associations masculines, comme en témoigne ce

courrier : « Ce sont des artisans paisibles qui se réunissent paisiblement les dimanches et fêtes, qui ont préféré ce mode de rencontre à celui de fréquenter les auberges et les cabarets. Cette société regroupe des artisans dont la plupart ont autour de 40 ans. Il est question de jeux et de repas... »

Ce sont ses différentes formes de sociabilité, laïques, populaires, formelles, ludiques ou pieuses, parfois subversives, que l'on va développer maintenant...

PARTIE 1. LES CONFRERIES DE PENITENTS

Maurice Agulhon, Michel Vovelle, Régis Bertrand, Pierre Desplanches (en ce qui concerne plus particulièrement les Bourras d'Aix), Marie-Hélène FROESCHU-CHOPARD, entre autres auteurs, ont consacré aux confréries des études tout à fait éclairantes qui montrent notamment combien les confréries, notamment les confréries de pénitents, sont un des éléments centraux de la sociabilité méridionale.

Bibliographie :

- AGULHON Maurice, « Les confréries de pénitents dans le Midi de la France, de la Restauration à nos jours. Essai d'enquête collective », 96ème *Congrès national des Sociétés Savantes (Toulouse 1971)*, [1976], t. II, p. 175-183
- AGULHON Maurice, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence*, Paris, Fayard, 1968.
- BARATIER E., G. DUBY, E. HILDESHEIMER (dir.), *Atlas historique de Provence, Comtat... Comté de Nice*, Paris, 1969 (pour les cartes de Michelle Vovelle (n°166-168))
- BERTRAND Régis, *Les compagnies de pénitents de Marseille*, Marseille, La Thune, 1997.
- BERTRAND Régis, « Les confréries de Provence face à la Révolution », *Annale historique de la Révolution française*, n°306, 1996, pp. 635-647.
- BORDES Maurice, « Contribution à l'étude des pénitents à Nice », *Annales du Midi*, tome 90, n°138-139, 1978, pp. 377-388.
- BOUTIER J., Ph . BOUTRY, S. BONNIN, *Atlas historique de la Révolution française*, t. 6, *Les Sociétés Populaires*, Paris, 1992.
- COLLECTIF, *Actes du colloque de Buis-les-Baronnies*, octobre 1982, Association Histoire et Archives Drômoise, Valence, 1988.
- DESPLANCHES Pierre, « Historique des trois siècles d'existence des pénitents gris d'Aix », in *Les confréries de pénitents (Dauphiné-Provence)*, Actes du colloque de Buis-les-Baronnies, octobre 1982, Association Histoire et Archives Drômoise, Valence, 1988, pp. 55-67.
- FROESCHU-CHOPARD Marie-Hélène (dir.), *Pénitents et confréries du Sud-Est, Provence historique*, T. XXXIV, fasc. 136, 1984 (Sur le lien entre chapelles de pénitents et sociétés populaires).
- FROESCHLE M-H. et Roger DEVOS (dir.), *Les confréries, l'Église et la cité, cartographie des confréries du Sud- Est*, Grenoble, 1988
- VOVELLE Michel, Essai de cartographie des limites de la sociabilité méridionale à la fin du XVIIIème siècle, 96ème *Congrès national des Sociétés Savantes (Toulouse 1971)*, [1976], t. II, p. 157-174.
- VOVELLE Michel, *Idéologies et mentalités*, Paris, 1982, p. 177-188

- VOYELLE Michel, *De la cave au grenier, un itinéraire en Provence. De l'histoire sociale à l'histoire des mentalités*, Québec, 1980.

Mais de quoi s'agit-il ?

Il faut savoir qu'au XVIII^e siècle, à la fin de l'ancien régime, chaque village, en Provence, comptait un nombre important de confréries...

Il y avait des différentes catégories de confréries :

- **des confréries (ou des confréries) de métier** comme par exemple les nombreuses confréries de vignerons placés sous le patronage de Saint-Vincent...
- des **confréries de dévotion** liées aux paroisses (on parle de confrérie de piété se consacrant à des prières en commun),
- **des confréries de pénitents** voués à une œuvre de « miséricorde »,

Définitions :

Confrérie de pénitents : Association formée par des laïques en vue d'une œuvre de piété, de charité, de dévotion...

Laïque : qui n'appartient pas au clergé...

Piété : sentiment d'amour et de dévotion à l'égard de Dieu et de la religion.

Il s'agit d'une forme d'association religieuse ou charitable...

On en retrouve des traces dès le Moyen-Âge jusqu'au XIX^e siècle avec une explosion au XVIII^e siècle.

Les confréries de pénitents ne sont pas des ordres fondés par l'église catholique. Elles sont nées d'un élan populaire qui porta de pieux laïques à s'associer en vue de la louange publique de Dieu, du perfectionnement spirituel, et d'une œuvre de charité exigeant du dévouement et constituant une pénitence volontaire. Le trait commun de toutes les confréries est l'adoration du Christ souffrant qui est pris comme modèle.

Le nom de pénitent n'apparaît pas avant le XV^e siècle.

Il y avait à cette époque par exemple à Rome des pénitents noirs (dits de la Miséricorde). Ils assistaient les condamnés à mort et priaient pour leurs âmes.

Notez les différences de répartition entre les confréries de dévotion et les confréries de pénitents.

Cf. Carte de Maurice Agulhon (*Les confréries de pénitents Dauphiné-Provence*).

Par ailleurs, les confréries de pénitents existent toujours, bien que leur nombre ait considérablement chuté au XX^e siècle.

Les pénitents sont toujours très actifs dans certains pays.

- En Italie, la confrérie des pénitents noirs de la Miséricorde de Firenze est une véritable institution, un véritable service public doté de moyens très modernes (ambulances, hélicoptères, personnels médicaux...) Elle est présente dans toutes les grandes villes du pays.
- En Espagne, notamment à Séville, les processions de pénitents pendant la Semaine Sainte sont très importantes. Il y a toujours aujourd'hui beaucoup de confréries de pénitents qui défilent dans les rues.

- En France, la plus ancienne confrérie de pénitents est la dévote et royale compagnie des pénitents gris d'Avignon, fondé en 1226 par le Roi de France Louis VIII.

A la tête de chaque confrérie, on trouve soit un prieur (Nice), un recteur (Aix), un premier maître (Avignon).

La couleur des « robes » et leur raison d'être

Au XVIème et XVIIème siècle, surgit une floraison de pénitents de toutes les couleurs : blanc bleu, gris, vert, rouge, violet.

La couleur des robes différencient simplement les pénitents d'une même ville, mais cette couleur n'a jamais vraiment servi à désigner une œuvre de charité rigoureusement déterminée. Ainsi les condamnés à mort étaient assistés par les pénitents noirs à Rome, alors qu'ils l'étaient par les bleus à Aix-en-Provence et par les pourpre à Limoges.

Un autre des traits communs à toutes les confréries : la fraternité.

C'est en raison de cette fraternité que les confrères portent des robes. En effet, les confréries rassemblent des membres qui appartiennent à des classes sociales très différentes. Il s'agit là d'une fraternité qui est fondée sur l'égalité des « âmes » toutes rachetées par le sang du Christ. (Il s'agit de représentations catholiques).

Cette égalité entre tous se traduit par le port d'un costume uniforme : une robe souvent faite d'étoffe grossière, à laquelle est fixé une capuche (ou une cagoule, assurant l'anonymat dans les processions, les enterrements et les cérémonies religieuses se déroulant hors de la chapelle. Dans les chapelles, les confrères enlevaient leurs « robes ».

Une étude de cas : Les pénitents gris d'Aix-en-Provence

Cf. P. Desplanches, "Historique des trois siècles d'existence des penitents gris d'Aix", in *Les confréries de pénitents (Dauphiné-Provence)*, Actes du colloque de Buis-les-Baronnies, octobre 1982, Association Histoire et Archives Drômoise, Valence, 1988, pp. 55-67.

Les éléments qui suivent ont été recueillis dans l'article de Pierre Desplanches.

Depuis le XVIème siècle, à Aix-en-Provence, comme ailleurs en Provence, il existe des pénitents noirs, des blancs et des bleus. Ces couleurs renvoient à l'habit qui les caractérise.

En 1677, une révolte éclata au sein des pénitents noirs et un certain nombre d'entre eux décidèrent de quitter leur confrérie pour en fonder une autre, qui va adopter une robe grise d'étoffe grossière de chanvre écru appelée Bourras. C'est une étoffe rugueuse dont on se servait dans les Alpes pour y enfermer le fourrage que l'on descendait à dos de mulet jusqu'à la ferme...

En effet, l'habit des pénitents doit être uniforme. On l'appelle la « robe », le « sac », ou « suaire ». La robe est fermée devant, les manches sont étroites pour ne laisser paraître ni cravate, ni linge, ni dentelle... Elle sera serrée à la taille par une cordelière au triple nœud franciscain, supportant un gros chapelet de bois. La cagoule est le propre de l'habit de pénitent.

Le 17^e article des statuts de la confrérie précise : « Lorsque les frères pénitents bourras sortiront processionnellement tant aux enterrements de leurs confrères que des pauvres nécessiteux, ils iront modestement et ne se découvriront jamais qu'ils ne soient de retour de leurs chapelle... »

Le port de la cagoule à l'extérieur était une assurance d'anonymat et une marque de fraternité chrétienne puisque pouvait se côtoyer, sous le même habit et la même appellation de « Frères », un gouverneur de Provence et un ouvrier illettré.

Les premières réceptions ou prise d'habit, de 1677 à 1779, indiquent une extrême variété dans les professions et les situations sociales des nouveaux membres : avocat, huissier, cordonnier, sculpteur, pâtissier, serrurier, sellier, menuisier, médecin, peintre, fontainier...

Pourquoi ont-ils quitté les pénitents noirs ?

Les fondateurs des pénitents gris souhaitaient accentuer la sévérité des exigences religieuses et charitables.

« Le 5 novembre 1677, le Cardinal Jérôme Grimaldi, archevêque d'Aix, établit la nouvelle confrérie « sous le titre du Saint Nom de Jésus et sous le nom vulgaire de Bourras à cause du sac qu'ils portent, et notamment la charité qu'ils font profession d'exercer envers les pauvres abandonnés qui meurent sans secours et qui ne laissent pas de quoi fournir aux frais nécessaires pour leurs funérailles. »

Le 4^e article des statuts de la confrérie précise l'œuvre de miséricorde : « ensevelir et porter au tombeau processionnellement tous les pauvres nécessiteux qui viendront à décéder de ce monde, et qui n'auront pas de quoi se faire enterrer. Et pour savoir les pauvres qui seront décédés, il y aura deux frères pénitents bourras par semaine commis pour s'en informer... et il y en aura 25 qui seront de semaine pour procéder aux inhumations ».

Les pénitents gris participaient également aux processions faites à l'occasion des jubilés ou des grandes épidémies, aux obsèques des personnalités religieuses...

Mais le principal de l'activité des Bourras restait l'ensevelissement des pauvres des deux sexes : ceux qui étaient décédés à domicile et ceux qui meurent sur les grandes routes et autres chemins publics, et aussi les gens victimes d'un accident, ou frappés de la foudre, les assassinés, les suicidés, les bourreaux, les soldats, les voyageurs, les étrangers, enfin les Frères et les Sœurs de la compagnie et leur famille proche.

Sœurs ?

En effet, les femmes étaient admises dans la confrérie. Elle recevait la robe mais sans la cagoule. Ce « détail » laisse supposer qu'elles ne défilaient pas. Elles devaient confectionner les robes des confrères et revêtir de la robe les cadavres des « pauvresses »... Le cadavre des hommes était « cousu » par les Frères.

On coud le suaire autour du cadavre. Les hommes s'occupent des hommes ; les femmes s'occupent des femmes.

Beaucoup d'autres personnes, appartenant notamment à l'aristocratie, demandèrent par esprit d'humilité chrétienne à être enterrés comme les pauvres par le Pénitents ; ils donnaient argent et cires et on les appelait « bienfaiteurs ».

La dernière sortie en robe de la confrérie est justement l'accompagnement d'une Sœur, Melle de Forbin d'Opède, inhumée le 24 mars 1902. La famille De Forbin est une des très grandes familles de la noblesse provençale.

Admissions, obligations, scissions et révoltes internes

Il y avait, bien sûr, au sein de ces confréries, des révoltes internes. Certains frères « en avait marre »... n'y arrivant plus pour différentes raisons, familiales, professionnelles, ou encore, se lassant des règles strictes et des missions... Bref, il arrivait qu'ils démissionnassent...

Le groupe était très autoritaire par rapport aux non-respect du règlement... Et certains frères étaient également chassés... En 1714, par exemple, Jean Rolland est chassé pour être sorti pendant un enterrement de l'église du Saint-Esprit ; il avait, de surcroît, enlevé sa robe au milieu de la rue et l'avait emportée chez lui malgré l'interdiction radicale de se comporter ainsi. Il a usé en outre de termes forts insolents envers sa compagnie. Il a été condamné à avoir son nom brûlé (rite d'exclusion que l'on retrouve dans le compagnonnage)...

Aujourd'hui, la société des pénitents gris d'Aix, les Bourras, est encore vivante. Elle comptait 33 membres en 1983. La chapelle se situe 15 rue Lieutaud à Aix-en-Provence.

Vous pouvez participer à une messe, tous les dimanches, chanté en grégorien, à 10h, à titre personnel ou comme découverte « ethnographique ».

En parlant de sa confrérie de pénitent gris, Pierre Desplanches dit : « c'est une grande force de se sentir soutenu, aidé et aimé »...

Les problématiques de recherche qui se sont posées aux chercheurs :

Au-delà des raisons sociales et culturelles de la répartition inégale en France des confréries de pénitents, les chercheurs se sont demandés dans quelle mesure ces confréries participèrent, ou pas, à l'évolution des mentalités, et notamment à la sécularisation (laïciser des biens de l'église) qui marque le siècle des Lumières ? Les confréries auraient-elles participé à leur façon à la fragilisation du pouvoir de l'église... ?

Les confréries sont également des espaces, des lieux de rassemblement et d'échanges... Même paisibles et généralement consensuelles, les confréries restaient des espaces de éminemment politiques.

La politique, ce n'est pas forcément un affrontement direct avec une institution, ou d'autres structures, c'est aussi un mode d'action qui peut-être pacifique, solidaire, fraternel, engagé, envers ses pairs et les plus faibles...

Fin partie 1